

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 26 MAI 2025

DATE DE CONVOCATION : 16/05/2025	L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 26 mai à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'Épernon se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.				
DATE D’AFFICHAGE : 02/06/2025					
NOMBRE DE CONSEILLERS	EN EXERCICE	PRÉSENTS	POUVOIRS	VOTANTS	ABSENTS
	29	18	7	25	4
FB/TD/OR N° 2025/20	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024				

Étaient présents : François BELHOMME, Béatrice BONVIN, Jacques GAY, Armelle THÉRON-CAPLAIN, Denis DURAND, Patricia EVENO, Dominique BONNET, Simone BEULÉ, Emmanuel SAUTEUR, Guy DAVID, Sylvie ROUZET, Cécile COMBEAU, Marc BAUDELOT, Thomas AMELOT, Fabrice PICHARD, Roland HAMARD, Dalila DOROL, Hélène CHARRIER.

Excusés :

- Christine HABEGGER, Pouvoir à Denis DURAND
- Éric ROYNEL, Pouvoir à Emmanuel SAUTEUR
- Marie-France DURAND, Pouvoir à Jacques GAY
- Jean JOSEPH, Pouvoir à Marc BAUDELOT
- Stéphanie RICHARD-DUHAMMEL, Pouvoir à Patricia EVENO
- Isabelle MARCHAND, Pouvoir Roland HAMARD
- Bruno ESTAMPE, Pouvoir Fabrice PICHARD

Absents : Jean-Paul MARCHAND, Philippe POISSONNIER, Claire CLAIREMBAULT, Sonia DOKOUROFF

Secrétaire de séance : Béatrice BONVIN

Vu l'article L2121-31 du Code général des Collectivités territoriales qui dispose que le Conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté,

Considérant que le compte de gestion 2024 du Comptable public a été présenté et approuvé par l'Assemblée délibérante ;

Considérant la consultation de la Commission des Finances qui a émis un avis favorable le 13 mai 2025 ;

M. Jaques GAY, adjoint aux finances, présente le compte administratif 2024 qui se décompose de la manière suivante :

Section de fonctionnement

* Dépenses	7 734 413,27 €
* Recettes	8 080 066,45 €
* Excédent 2023 reporté	1 274 881,03 €

A - Excédent de fonctionnement 1 620 534,21 €

Section d'investissement

* Dépenses	2 834 957,49 €
* Recettes	2 286 033,46 €
* Excédent 2023 reporté	199 810,75 €

B - Déficit d'investissement 349 113,35 €

Résultat de clôture de l'exercice 2024

C - Excédent (A+B) 1 271 420,86 €

Restes à réaliser en investissement

* Dépenses	711 003,57 €
* Recettes	0 €

D - Écart des RAR - 711 003,57 €

RESULTAT DEFINITIF

E - Excédent (C-D) 560 417,29 €

En préalable du vote, M. le Maire désigne M. Jacques GAY, adjoint aux finances, pour présider la séance, proposition qu'il soumet au vote de l'assemblée.

Après approbation du Conseil, M. le Maire quitte la séance. Il ne prend pas part au vote.

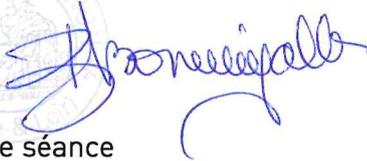
M. Jacques GAY prend la Présidence et soumet ledit compte aux voix.

Sur l'exposé présenté, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés,

- **Approuve** le compte administratif 2024 du budget de la commune.

I. MARCHAND (Pouvoir à R. Hamard), B. ESTAMPE (Pouvoir à F. Pichard), F. PICHARD, R. HAMARD (Épernon Notre Cité de Caractère) et I. CHARRIER, (conseillère indépendante) votent contre.

Fait et délibéré à Épernon,
le 26 mai 2025




Secrétaire de séance

Béatrice BONVIN




Le Maire,

François BELHOMME

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.